

NACELLE ELAN TYPE D

Niveau de puissance acoustique garanti (LWA) :
102 dB.

Masse totale de l'engin avec option : 11 850 kg
+ masse additionnelle par option.

Hauteur hors tout (modèle standard) : 3 345 mm.

Vitesse maximale sur voie : 19 km/h.

Vitesse maximale sur voie avec au moins un élé-
vateur déployé : 8,5 km/h.

Vitesse maximale sur chenilles : 1,5 km/h.

Distance de freinage sur voie : en moins de 22 m
et sans glissement.

Rampe maximale franchissable sur voie : 400/00.

Dévers maximal d'utilisation sur voie : 200 mm.

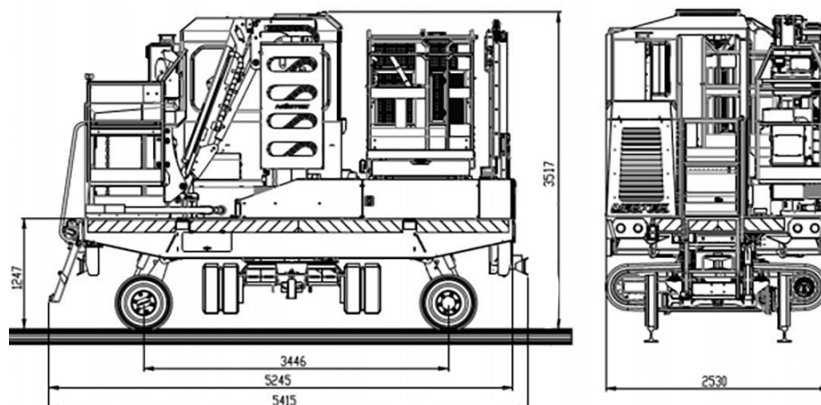
Pente maximale franchissable sur chenilles : 45 %.



Dévers maximal de travail sur chenilles : 5°.

Dévers maximal en déplacement sur chenilles :
30%.

Nombre maximal de personnes autorisé sur
l'engin : 4.



ELAN TYPE D

Nacelle

Dimensions du panier nacelle : 0,87 m x 0,82 m.

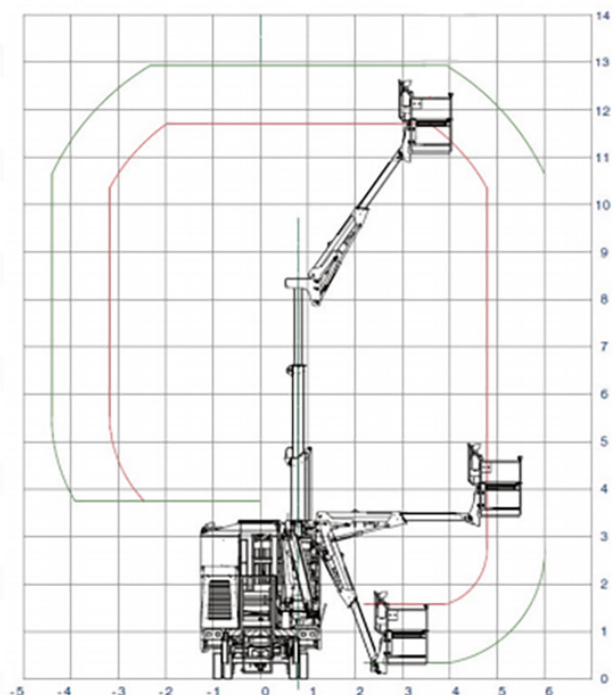
Charge maximale utile : 200 kg.

Nombre maximal de personnes autorisé : 1.

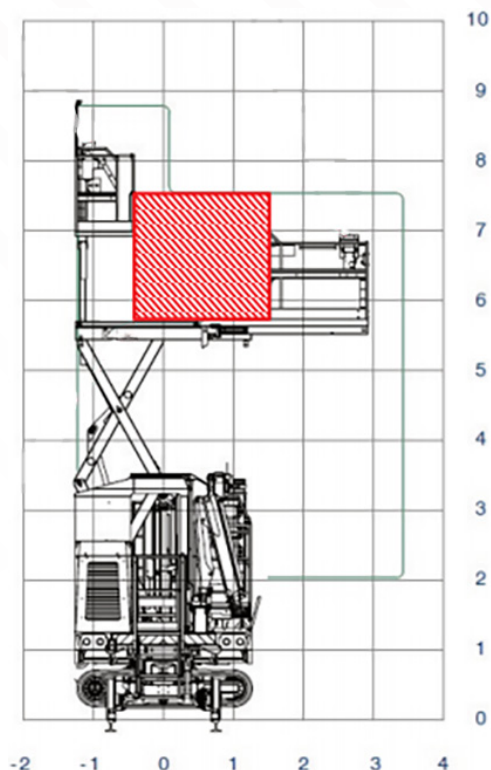
Vitesse maximale du vent autorisée : 16,7 m/s
(60 km/h).

Hauteur plancher maximale : 11,36 m/dessus
des rails.

Portée maximale de l'opérateur : 6 m/axe de
la voie.



**« Même hauteur de travail
sur chenilles que sur lorry »**



Plateforme élévatrice

Dimensions du plateau replié : 2,52 m x 1,2 m.

Dimensions de la rallonge : 1,43 m x 1,2 m.

Dimensions de la rehausse : 0,85 m x 1,2 m.

Charge maximale utile autorisée sur la
rehausse : 120 kg.

Charge maximale utile autorisée sur la
rallonge : 350 kg.

Nombre maximal de personnes autorisé
sur la plateforme : 3.

Nombre maximal de personnes autorisé
sur la rehausse : 1.

Nombre maximal de personnes autorisé
sur la rallonge : 2.

Vitesse maximale du vent autorisée :
16,7 m/s (60 km/h).

Hauteur de levage maximale de la rehausse :
6,98 m par rapport au-dessus des rails.

Hauteur de levage maximale de la rallonge :
5,73 m par rapport au-dessus des rails.

Portée maximale de la rallonge :
2,865 m par rapport au centre de la voie.